Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =

Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 18 (1968)

Heft: 1

Buchbesprechung: Documents diplomatiques français 1932-1939, 1re série, 1932-1935.

Tome II, 15 novembre 1932 à 17 mars 1933

Autor: Pelet, Paul-Louis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Etablis sous la direction des professeurs Maurice Baumont et Pierre Renouvin, les deux volumes s'efforcent de présenter les événements sans fards, sans souci de propagande ou de camouflage des faits. Ainsi lors de débats sur les conséquences militaires de l'affaire de Rhénanie, le général Maurin, ministre de la guerre constate que les fortifications lourdes, telles que celles de la ligne Maginot sont pratiquement indestructibles, inexpugnables. Si l'Allemagne en construit de semblables, l'armée française n'aura d'autres moyens d'en venir à bout que de les recouvrir pendant plusieurs jours de suite d'une nappe d'ypérite. Le général suggère, et le premier ministre l'approuve, de mettre en activité à titre d'essai l'usine à ypérite que l'armée vient de construire (II, 23, p. 47—48) — bien que la prohibition des gaz de guerre ait été renouvelée en 1925... On ne connaît en général dans l'Entre-deux-guerres, que le camp germano-russe d'expérimentation des gaz de guerre, à Saratov. Ce seul détail, sept lignes d'un volume de plus de sept cents pages montre l'objectivité des éditeurs, fait pressentir la richesse de la documentation. De page en page, le lecteur trouvera le détail de discussions, d'entrevues, des événements du jour; il revivra l'année 1936 dans toute sa complexité.

Lausanne

Paul-Louis Pelet

Ministère des Affaires étrangères. Commission de publication des documents relatifs aux origines de la guerre 1939—1945. Documents diplomatiques français 1932—1939, 1^{re} série, 1932—1935. Tome II, 15 novembre 1932 à 17 mars 1933, Paris, Imprimerie nationale, 1966. In-8°, LV + 876 p.

Publié dans la même présentation que les volumes analysés ci-dessus, le tome II de la première série comprend la période du 15 novembre 1932 au 17 mars 1933. Les problèmes évoqués dans le volume précédent sont encore à l'ordre du jour: conférence du Désarmement, problème des réparations et des dettes de guerre interalliées, conflit sino-japonais; mais les quatre mois retenus correspondent à un tournant. Aux Etats-Unis, le parti démocrate emporte l'élection présidentielle. On espère à Paris que Roosevelt témoignera une meilleure compréhension des difficultés financières françaises. Sur le moment même, les quelques mois qui précèdent l'entrée en fonction du nouveau président apparaissent comme un interrègne qui paralyse la diplomatie américaine.

Les derniers mois de 1932 amènent l'effondrement du régime de Weimar. Le 30 janvier 1933, Hitler accède à la Chancellerie. Les relations entre les Etats vont changer de style en Europe. Les diplomates français n'en continuent pas moins à interprêter les faits et gestes des petites puissances européennes en fonction des traités de Versailles et de Saint-Germain. Ils comprennent difficilement qu'en Europe orientale ou centrale, certaines tentatives de réarmement (affaire d'Hinterberg, n° 196, p. 436, par exemple)

découlent des concessions des grandes puissances à une Allemagne en passe de devenir nazie. Les représentants de la France n'ont pas tous le lucidité d'un Jules Laroche, qui définit en quelques traits l'attitude du jeune ministre polonais des Affaires étrangères: le colonel Beck, explique-t-il n'est pas germanophile, ni francophile. Il pense et agit en Polonais. Le Quai d'Orsay et la presse parisienne ne retiendront pas l'avertissement. Paris conçoit difficilement qu'une nation alliée puisse faire passer ses propres intérêts avant ceux de la France tutélaire. Ce sera la cause principale du malentendu franco-polonais entre 1933 et 1939.

Dans un volume de plus de neuf cents pages, l'historien relèvera une multitude d'éléments inédits, de faits significatifs, qu'il s'agisse de l'opinion publique en Sarre ou des intérêts français en Ethiopie. Il constatera une fois de plus l'insignifiance des relations diplomatiques franco-suisses: aucun des textes publiés n'est adressé au gouvernement fédéral et les éditeurs ne relèvent aucune note, aucun télégramme venu de Berne. Deux documents font allusion au conseiller fédéral Giuseppe Motta à propos de la conférence du Désarmement (n° 333, p. 679; n° 356, p. 711); il est fait mention une fois du colonel Ulrich Wille (n° 212, p. 475), une fois de la politique commerciale germano-suisse, à propos d'un accord commercial franco-allemand (n° 141, p. 423)¹.

Lausanne

Paul-Louis Pelet

¹ Du fait de l'absence de répertoire géographique, il est possible que quelque autre allusion à la Suisse nous ait échappé.